

REPUBLIQUE
FRANÇAISECOMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSEDES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 10 AVRIL 2024Nombre de membres

en exercice	38
présents	20
absents ayant donné pouvoir ou procuration	10
Absents	8
Votants	30
Pour	30
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

28 mars 2024

Date d'affichage

11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril, à dix-sept heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI.

Présents : Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie Toussainte SISTI, Dominique FRATICELLI, Marion PAOLINI, Ghjuvan Santu LE MAO, François MARTINETTI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Agnulina ANDREANI, Sébastien GUIDICELLI, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe VITTORI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Jean Marc PINELLI, Georges MORACCHINI.

Suppléés : François BENEDETTI par Louis VINCENTI, Jean Noel GUIDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayants donné pouvoir : Ange PIERI à Guillaume SANTONI, Marie MONTI FOUILLERON à Angèle MANFREDI, Jacques BARTOLI à Marion PAOLINI, Jean Jacques FRATICELLI à Sébastien GUIDICELLI, André ROCCHI à Christian PAOLI, Lisa FRANCISCI à Anne Marie CHIODI, Muriele ELEGANTINI à Agnulina ANDREANI, Stella MORACCHINI à François TIBERI, Marlène GIUDICELLI à Georges MORACCHINI, Philippe SUSINI à Marie Toussainte SISTI.

Absents : Antoine OTTAVI, Marie Félicia CRISTOFARI, Xavier LUCIANI, Don Marc ALBERTINI, Esteban SALDANA, Jean Noël PROFIZI, Josette FERRARRI, Philippe GIOVANNI.

Secrétaire de séance : Angèle MANFREDI.

**Délibération n°0824 Objet : Compte de gestion Budget principal exercice
2023**

Le compte de gestion du budget général de l'exercice 2023 remis par le Trésorier se résume comme suit :

- Dépenses de fonctionnement de l'exercice : 4 576 866,69 €
- Recettes de fonctionnement de l'exercice : 5 360 371,61 €

- Dépenses d'investissement de l'exercice : 2 832 140,77 €

- Recettes d'investissement de l'exercice : 2 791 395,47 €

- Solde global de fonctionnement : + 2 558 799,96 €

(Résultat de l'exercice + 002 report de l'exercice)

783 504,92 € + 1 775 295,04 €)

- Solde global d'investissement : 748 613,82 €

(Résultat de l'exercice + 001 report de l'exercice)

(- 40 745,30 € + 789 359,12 €)

- Solde global : 3 307 413,78 €

(Réalisation + Report)

(2 564 654,16 € + 742 759,62 €)

Au vu de ces montants, le compte de gestion 2023 est conforme au compte administratif 2023.

Le Président rappelle aux Membres du Conseil Communautaire que l'exécution du Budget Primitif M14 en dépenses et en recettes pour l'année 2023 a été réalisé par Madame Anita BIDAL du 01/01/2023 au 31/12/2023 en poste à Borgo et que les comptes de gestion établis sont conformes aux comptes de la Communauté de Communes.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte de gestion établi Madame Anita BIDAL et celles du Compte administratif de la Communauté de Communes,

Ayant entendu l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire :

-Adopte et approuve le compte de gestion du budget principal ainsi établi par Madame Anita BIDAL pour l'exercice 2023 et dont les écritures sont conformes à celles de la Communauté de Communes.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président, Francis GIUDICI

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

Le Président Francis GIUDICI